Assemblée générale du CEPRISSCA

16 février 2023

Membres présents : C. Glineur, I. Grebenyuk, M. Hoyer, E. Petitprez, F. Hénot, C. Manaouil, V. Rambour (présentiel) ; G. Fauré, E. Nicolas (distanciel).

Membres excusés : M. Daury, R. Faivre-Faucompré, V. Iliéva, E. Letouzey, M. Parotin, S. Sédillot.

La séance est ouverte à 11h15. Elle se tient en présentiel et en distanciel.

Le directeur soumet au vote le procès-verbal de la dernière assemblée générale, en date du 10 décembre 2021. Il est adopté à l'unanimité.

Le directeur annonce que le laboratoire a obtenu la reconduction de son budget annuel, sans modification substantielle, à hauteur de 25 212 €. Il rappelle que la somme allouée dépend du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires du laboratoire.

Présentation des nouveaux membres. Le directeur présente ensuite les nouveaux membres du laboratoire et leur souhaite la bienvenue :

- Mathilde Hoyez, recrutée en 2021, est titulaire d'un master 2 de droit privé approfondi (UPJV, 2015) et est l'auteure d'une thèse intitulée *La preuve de la propriété*, sous la direction du Pr. A. Tadros (UPJV, 2019).

- Eugénie Petitprez, recrutée en 2022, es titulaire d'un Master 2 de droit privé approfondi (UPJV, 2016) et est l'auteure d'une thèse intitulée *La responsabilité du fait des choses corporelles, Contribution à l'étude du droit commun*, dirigée par la Pr. Sophie Pellet (UPJV, 2020).

Point sur les colloques et l'activité scientifique de 2022. Le directeur se réjouit de la bonne activité scientifique du laboratoire en 2022 et il salue particulièrement l'implication des nouveaux membres :

- « Le droit du cautionnement depuis l'ordonnance du 15 septembre 2021 », journée d'étude organisée par M. Hoyez, E. Petitprez et R. Broussais, qui s'est tenue à la Cour d'Appel d'Amiens le 29 avril 2022. Les actes sont en cours de publication aux éditions du CEPRISCA.
- « Ce droit qui n'était pas (encore) administratif : le(s) droit(s) de l'Administration sous l'Ancien Régime », colloque organisé par C. Glineur, qui s'est tenu au Logis du Roy à Amiens les 15 et 16 septembre 2022. Les actes sont en cours de publication à La Mémoire du Droit et bénéficient d'un S2R de 2000 €.
- « Vieillir chez soi de l'Antiquité au XXIe siècvle. Regards sur le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie », colloque organisé par G. Fauré et S. Sédillot, qui

s'est tenu au Logis du Roy à Amiens les 9 et 10 juin 2022. Les actes sont en cours de publication aux éditions du CEPRISCA et bénéficient d'un S2R de 2000 €.

Points sur les colloques et l'activité scientifique à venir. Le directeur présente les prochaines manifestations scientifiques du laboratoire :

- La parution du troisième *opus* de la série « Face à la norme » consacré à *Deleuze face à la norme* (préface de Laurent de Sutter, sous presse) est prévue pour avril 2023 aux éditions Mare et Martin.
- Journée de restitution de l'ouvrage *Deleuze face à la norme*, qui se tiendra à l'Université d'Orléans, partenaire du projet, le 5 mai 2023.
- « Le droit des sûretés réelles depuis l'ordonnance du 15 septembre 2021 », sous la direction de M. Hoyez, E. Petitprez et R. Broussais, qui se tiendra au Logis du Roy, à Amiens, le 24 mars 2023. Cette journée d'étude sera en partie financée par l'UPJV au titre du dispositif d'aide à l'installation des nouveaux maîtres de conférences.
- « Les enjeux liés à l'utilisation de l'IA en matière de santé : regards croisés », sous la direction d'E. Petitprez, qui se tiendra au Logis du Roy, à Amiens, le 14 avril 2023. Cette journée d'étude sera en partie financée par l'UPJV au titre du dispositif d'aide à l'installation des nouveaux maîtres de conférences.
- « La profession de notaire : les risques de l'exercice », sous la dir. De M. Hoyez et R. Bigot, qui se tiendra au Logis du Roy les 7 et 8 décembre 2023. Ce colloque a bénéficié d'un S2R de 3000 €.
- « Antoine Loisel. Un juriste beauvaisien au service du droit français », sous la direction de R. Faivre, C. Glineur et S. Sédillot au Logis du Roy les 5, - et 7 juin 2024. Ce colloque a pour ambition de confronter l'opinion des juristes contemporains à celle des historiens du droit sur les adages d'Antoine Loisel afin de mettre en lumière la modernité, la pertinence et la permanence de la doctrine de ce grand auteur originaire de la région HDF.
- « Derrida face à la norme », sous la direction d'E. Nicolas à Amiens à l'automne 2024. Il s'agit du quatrième et dernier *opus* de la série « Face à la norme ». Ce colloque sera organisé en partenariat avec le CRJ Pothier d'Orléans. Le besoin de financement s'élève à environ 4000 à 5000 euros. Le CRJ Pothier participera à hauteur d'environ 1500 euros.
- « L'assimilation en droit », sous la direction d'E. Nicolas, en partenariat avec le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD) sur l'impulsion de son directeur, le professeur Frédéric Rouvière. Le colloque embrasse toutes les branches du droit, l'histoire du droit et le droit comparé. La publication des actes est prévue aux *Cahiers de la recherche juridique, Revue de la Recherche Juridique. Droit prospectif*. Il est demandé un accord de co-financement de principe pour un montant d'environ 2000 euros.
- « L'argumentation juridique. Traditions et nouvelles perspectives. », sous la direction d'Emeric Nicolas en partenariat avec d'autres laboratoires dont les Bruxellois (Centre de Théorie politique) et les Aixois et d'autres labos. Il se tiendra à Amiens en 2025.

Le directeur félicite tous les membres qui s'impliquent activement dans la recherche et dans la vie du laboratoire et il les en remercie très chaleureusement.

Evaluation HCERES. Le directeur annonce le calendrier de la prochaine évaluation par le HCERES, avec un dépôt du dossier à la fin de 2024 et une évaluation en 2025. L'évaluation a désormais lieu en distanciel. Pour autant, les membres du laboratoire sont appelés à se mobiliser. En particulier, le directeur rappelle qu'ils sont invités à déposer le résultat de leurs recherches sur la plateforme HAL.

Changement de nom du laboratoire. Le directeur redit son souhait de faire évoluer le nom du laboratoire en Centre Antoine Loisel, afin de fédérer, autour d'un grand juriste régional, les privatistes, les historiens du droit et même les publicistes. Les tutelles l'ont approuvé, en insistant toutefois sur la nécessité de conserver un acronyme. Le directeur attire l'attention des nouveaux membres sur l'importance de ce changement puisque le laboratoire servira de cadre à leurs travaux de recherche pour toute leur future carrière. Les membres présents approuvent sans réserve ce changement de nom.

Il est donc convenu d'une part de réfléchir à un logo et d'autre part de soumettre le changement de nom au vote de la prochaine assemblée, en juin.

Election d'un nouveau directeur des Editions du CEPRISCA. Suite à la démission d'Iryna Grebenyuk, Mathilde Hoyez candidate à la direction des Editions du CEPRISCA. Elle est élue à ces fonctions à l'unanimité.

Questions diverses.

- Le directeur soumet à la réflexion des membres la question du rattachement des Editions du CEPRISCA aux Presses Universitaires du Septentrion (PUS). D'emblée, les membres présents émettent de fortes réserves, Lextenso favorisant une bonne diffusion dans les milieux juridiques et permettant beaucoup de souplesse dans le travail éditorial. G. Fauré estime qu'il faut peser les avantages et les inconvénients avant de prendre une décision. Le directeur abonde dans ce sens, arguant de la liberté éditoriale et de la souplesse qu'offrent les Editions du CEPRISCA, notamment en termes de délais et de financements. Il propose, si les instances de tutelle le relancent, d'organiser une réunion entre la directrice actuelle des Editions du CEPRISCA, les deux directrices précédentes et le directeur des PUS.
- Le Pr. Cécile Manaouille informe les membres qu'elle a été contactée au sujet d'un projet ANR auquel elle participe et qui s'intitule « Les imaginaires du sang ». Ce projet vise à numériser le fonds d'archives d'un médecin témoin de la Première Guerre Mondiale (Alexis Carrel) et à réfléchir autour de la problématique du sang. Le directeur estime que ce projet pourrait intéresser les juristes et les historiens du droit.
- Le directeur informe les membres qu'il existe une plateforme de recherche de financements commune à l'alliance A2U, Open4research. Les instances de tutelle ont demandé que soit désigné un référent pour le laboratoire.

La séance est levée à 12h30.